

BREVET PROFESSIONNEL
« Responsable d'Entreprise Hippique »
(Diplôme de niveau IV du Ministère de l'Agriculture)

| | | |
|---|---|---|
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none"> ○ Piloter une entreprise hippique en vue d'une installation en agriculture ou d'un emploi qualifié au sein d'une structure équestre ○ Obtenir la Capacité Professionnelle Agricole | |
| COMPETENCES | <ul style="list-style-type: none"> □ Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Piloter une entreprise au quotidien ➢ Mettre en marché des prestations ➢ Organiser le travail ➢ Gérer la cavalerie ➢ Travailler et valoriser les équidés | |
| PUBLIC | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Salarié en démarche de reconversion professionnelle ⇒ Professionnel du secteur souhaitant se professionnaliser ⇒ Demandeur d'emploi inscrit à Pole Emploi | |
| PRE-REQUIS | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Titulaire d'un diplôme de Niveau IV + 12 mois d'activité professionnelle OU ⇒ 12 mois d'activité professionnelle en agriculture OU ⇒ 36 mois d'activité professionnelle tous secteurs confondus | |
| ORGANISATION PEDAGOGIQUE | En Formation Continue Temps Plein | En Formation Continue Temps Partiel |
| | <ul style="list-style-type: none"> □ Durée : +/- 10 mois □ Rythme de Formation : ➔ 35h de formation par semaine ➔ 210h de stage en entreprise maximum | <ul style="list-style-type: none"> □ Durée : +/- 18 mois □ Rythme de Formation : ➔ Personnalisé selon le statut (contrat ou période de professionnalisation, parcours à temps partiel, ...) |
| <ul style="list-style-type: none"> □ Un Accompagnement Individualisé : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Accompagnement à la recherche et au montage de dossiers de financement ➢ Individualisation des parcours ➢ Accompagnement de chaque stagiaire par un formateur référent FOAD □ Une formation professionnelle assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche □ Une alternance de phases de formation théorique et pratique pour une meilleure assimilation des savoir-faire | | |
| Validation du diplôme | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les validations sont réalisées sous forme d'épreuves écrites, orales et pratiques ⇒ Un rattrapage appelé « Remédiation » est prévu pour chacune des UC en cas d'échec ⇒ Le jury valide le diplôme à l'obtention de la totalité des UC | |

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

LES VASEIX
DOMAINE DES VASEIX
87 430 VERNEUILS/VIENNE
TEL : 05.55.48.44.30
@: cfppa.limoges@educagri.fr

BELLAC
7 RUE DES ROCHETTES
87 300 BELLAC
TEL : 05.55.60.95.95
@ : cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

LE BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE AU CFPPA LES VASEIX-BELLAC

| | | |
|--------------|---|----|
| INTRO | ➤ Présentation du parcours, des modalités d'examen et des stages à réaliser ----- | 7h |
|--------------|---|----|

UNITES CAPITALISABLES GENERALES

| | | |
|--------------|---|-----|
| | ➤ Communication et expression ----- | 40h |
| UC G1 | ➤ Mathématiques ----- | 40h |
| | ➤ Informatique ----- | 40h |
| UC G2 | ➤ Caractéristiques des équidés en lien avec leur valorisation ----- | 40h |
| | ➤ Enjeux de l'activité hippique ----- | 35h |

UNITES CAPITALISABLES PROFESSIONNELLES

| | | |
|--------------|---|------|
| UC P1 | ➤ Diagnostic global de l'entreprise hippique ----- | 70h |
| UC P2 | ➤ Organisation des prestations et activités en lien avec les publics accueillis ----- | 50H |
| UC P3 | ➤ Gestion du travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité au travail ----- | 40h |
| UC P4 | ➤ Suivi administratif et gestion de l'entreprise hippique ----- | 150h |
| UC P5 | ➤ Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le cadre réglementaire ----- | 40h |
| UC P6 | ➤ Elaborer son projet professionnel ----- | 160h |

UNITES CAPITALISABLES TECHNIQUES

| | | |
|--------------|---|------|
| UC T1 | ➤ Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal ----- | 192h |
| UC T2 | ➤ Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail ----- | 191h |

UNITES CAPITALISABLES D'ADAPTATION REGIONALE A L'EMPLOI EN LIMOUSIN

| | | |
|----------------|--|-----|
| UCARE 1 | ➤ Préparer et réaliser un projet d'animation ou de manifestation au sein d'une entreprise hippique ----- | 35h |
| UCARE 2 | ➤ Etablir le programme de convalescence d'un cheval athlète ----- | 70h |

TOTAL PARCOURS COMPLET :

1 200h

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

LES VASEIX
DOMAINE DES VASEIX
87 430 VERNEUILS/VIENNE
TEL : 05.55.48.44.30
@: cfppa.limoges@educagri.fr

BELLAC
7 RUE DES ROCHETTES
87 300 BELLAC
TEL : 05.55.60.95.95
@ : cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

LE METIER DE RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE

Dans le cadre de son activité, le ou la Responsable d'Entreprise Hippique :

- ↪ Recherche, collecte et trie les informations
- ↪ Communique en interne et en externe
- ↪ Pilote l'entreprise
- ↪ Conduit quotidiennement l'entreprise
- ↪ Applique et fait respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- ↪ Gère les bâtiments, installations, matériels, équipements, prairies et paddocks
- ↪ Gère le travail et une équipe
- ↪ Met en œuvre une activité d'élevage
- ↪ Met en œuvre les différentes activités de valorisation des chevaux en développant une approche comportementales du cheval
- ↪ Commercialise les produits et/ou les services de l'entreprise hippique
- ↪ Met en œuvre une activité de déplacement des chevaux dans le respect du bien-être animal

CORRESPONDANCES ENTRE LES COMPETENCES ET LE DIPLOME

Le BP Responsable d'Entreprise Hippique est composé de 12 Unités Capitalisables relatives à ces 2 catégories de fonction :

| Type d'UC | Objectifs | Quantité |
|---|---|-----------|
| Générale (UC G) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information ➤ Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur hippique | 2 |
| Professionnelle (UC P) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser le fonctionnement de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité ➤ Organiser les prestations et les activités de l'entreprise en lien avec les publics accueillis ➤ Gérer le travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité au travail ➤ Réaliser le suivi administratif et économique de l'entreprise hippique ➤ Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le respect du cadre réglementaire ➤ Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise hippique ou de salariat dans le secteur hippique | 6 |
| Techniques (UC T) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal ➤ Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail | 2 |
| Adaptation Régionale à l'Emploi (Ucare) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation | 2 |
| TOTAL D'UNITES CAPITALISABLES : | | 12 |

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

LES VASEIX

DOMAINE DES VASEIX
87 430 VERNEUILS/VIENNE
TEL : 05.55.48.44.30
@ : cfppa.limoges@educagri.fr

BELLAC

7 RUE DES ROCHETTES
87 300 BELLAC
TEL : 05.55.60.95.95
@ : cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

VALIDATION PAR ACQUIS ACADEMIQUES

| Si vous avez validé un : | Vous êtes dispensez de validation pour : | |
|--|---|--|
| BPA | Brevet professionnel agricole | ✓ 2 UCARE |
| BP JEPS - Toutes spécialités confondues | Brevet professionnel délivré par le ministère chargé de l'agriculture | ✓ UCG 1 ✓ UCG 2 ✓ 2 UCARE |
| BP JEPS – « Activités Equestres » | Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport | ✓ UCG1 ✓ UCG2 ✓ 1 UCARE |
| BP du Ministère de l'Agriculture | Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités équestres » | ✓ UCG1 ✓ UCP2 ✓ UCG2 ✓ UCT2 ✓ UCP1 ✓ 1 UCARE |
| BAC PRO Agricole ou BTA | Baccalauréat professionnel délivré par le ministère chargé de l'agriculture et brevet de technicien agricole | ✓ UCG 1 ✓ UCG 2 ✓ 2 UCARE |
| BAC PRO de l'Education Nationale | Baccalauréat professionnel délivré par le ministère chargé de l'éducation | ✓ UCG 1 ✓ 1 UCARE |
| BAC Général ou Techno | Séries du baccalauréat général ou technologique | ✓ UCG 1 |
| BTS, DUT, Master,... | Diplômes de niveau III et plus | ✓ UCG 1 ✓ UCG 2 |
| AUTRE | Pour tout autre diplôme, notamment étranger, nous contacter avec une copie du diplôme | |

NB : Pour des raisons pédagogiques, les candidats dispensés d'épreuves UCG 2, devront malgré tout suivre les contenus.

Après le BP Responsable d'Entreprise Hippique

Une fois le BP REH validé, plusieurs options s'ouvrent aux candidats avant l'installation ou le salariat :

| | | |
|---|---|---|
| BP JEPS Activités Equestres | Assurer le monitorat d'équitation au sein d'une structure équestre | Contact : CFPPA Site des Vaseix 05.55.48.44.30 |
| Stages techniques en vue d'une diversification | Complément de formation composé d'UCARE en Centre ou en FOAD ou de stages techniques en vue d'une diversification de l'activité | |

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

LES VASEIX

DOMAINE DES VASEIX
87 430 VERNEUILS/VIENNE
TEL : 05.55.48.44.30
@: cfppa.limoges@educagri.fr

BELLAC

7 RUE DES ROCHETTES
87 300 BELLAC
TEL : 05.55.60.95.95
@: cfppa.magnac-bellac@educagri.fr